

## Domaine Santé

## Filière Soins Infirmiers

## Module Option

## Approche humanitaire et migration

**1. Caractéristiques du module**

Code : S.SI.371.3901.F.24

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup> Crédits ECTS : 3

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module facultatif  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

**2. Prérequis**

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres

**3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés**

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.  
[https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)

LPSan et Ordonnance d'application

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1er février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1er février 2020).

**Rôles majeurs exercés**

Rôle d'expert-e  Rôle de leader  Rôle d'apprenant et de formateur-trice  
 Rôle de communicateur-trice  Rôle de promoteur-trice de la santé  Rôle de professionnel-le  
 Rôle de collaborateur-trice

**Compétences principales visées****Axe 3 :**

- **Collaborateur-trice, niveau compétent** : Contribuer à la prise de décision partagée et aux actions concertées des équipes intra professionnelles et interprofessionnelles, dans une perspective de coordination des soins, en collaboration avec la patientèle/clientèle, dans toutes les situations de soins.
- **Communicateur-trice, niveau compétent** : Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patient-es/client-es, les proches et les professionnel-les, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

**Axe 4 :**

**Leader, niveau compétent** : Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patient-es, dans le respect des normes professionnelles.

- **Professionnel.le, niveau compétent** : S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

**Axe 5 :**

- **Apprenant-e formateur-trice, niveau compétent** : Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

**Apprentissages critiques****Axe 3**

- Approfondissement des pratiques infirmières dans le cadre de la médecine humanitaire et internationale.
- Développer une compréhension du réseau, des acteurs et professionnels des soins en médecine humanitaire et internationale.
- Découverte des enjeux internationaux et des bases du droit international dans des contextes humanitaires.

**Rôle de communicateur-trice**

- Communiquer de manière adaptée et professionnelle avec les partenaires de terrain.
- Communication en contexte internationale et multiculturel.

**Axe 4****Rôle de leader**

- Découverte de différents projets humanitaires provenant d'acteurs privé, public et associatif.
- Apprentissage du rôle de coordinateur des soins, d'encadrant et d'évaluateur dans des contextes sensibles.

**Rôle de professionnel-e**

- Développer une réflexion sur la prise de position en lien avec des enjeux éthiques, l'accès aux soins, la qualité de vie des personnes et le respect du droit international en contexte humanitaire.

**Axe 5****Rôle d'apprenant-e formateur-trice :**

- Approfondissement des enjeux sociétaux en lien avec la migration, l'accueil et la santé.
- Exploration des enjeux de la santé au travail en contexte international.

---

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**

---

**Contenus****Axe 3 : Collaboration et coordination des soins intra et interprofessionnelles**

- Accès aux soins en humanitaire
- Sécurité et droit internationale
- Enjeux internationaux, éthique et politique

**Axe 4 : Leadership, promotion de la qualité des soins et de la sécurité des patient.es**

- Acteurs et réseaux, projets humanitaires.
- Rôle infirmier en humanitaire

**Axe 5 : Développement professionnel**

- Gestion des épidémies
- Travaux de groupe autour d'une problématique internationale.

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

Enseignement sous forme de séminaire, classes inversées, visite.

Moodle HES-SO, lectures (articles scientifiques, chapitres de livres, ressources institutionnelles, enseignements etc.).

**Exigences de fréquentation :**

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).  
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

---

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

---

**Initial****L'évaluation du module repose sur :**

-Un examen oral de groupe avec présentation d'une affiche.

Période : Semaine 2 :

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante.

**Remédiation**

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3,45 et 3,94)  Pas de remédiation

- si l'examen oral est insuffisant, un complément écrit individuel portant sur les lacunes sera demandé.

- Modalités : Travail écrit à rendre sur Moodle avant la semaine 6

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible

**Répétition**

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

---

**6. Bibliographie principale**

---

H.J.A Fleury. (2009). Virologie humaine (5ème). Masson.

John Oxford, Paul Kellam, Leslie Collier. (2016). Human virology (fifth edition). Oxford University Press.

McKee, Krentel. (2022). Issues in public Health (Open University Press).

Roger webber. (2016). Communicable diseases, a global perspective (5 th edition). Cabi.

Bhugra, D., Watson, C., & Ventriglio, A. (2021). Migration, cultural capital and acculturation. *International Review of Psychiatry*, 33(1-2), 126-131.

Bodenmann, P., Jackson, Y.-L. J., Vu, F., & Wolff, H. (2022). *Vulnérabilités, diversités et équité en santé* (2e édition). Médecine et hygiène.

---

**7. Responsable de module**

---

**Responsable :** Lucie Huescar Lerena

**Enseignants :** Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1<sup>er</sup> septembre 2024 par

Walter Zecca  
Responsable de la filière Soins infirmiers